



EDITO

Chères broûtaines et chers broûtains,

Dans notre « ville où il fait bon vivre », l'été fut mitigé quant à la météo mais tout à fait agréable dans notre commune avec nos animations. Un été qui a débuté avec la bonne nouvelle du maintien de notre classe menacée à l'école Jules Verne. Nous nous sommes battus pour la conserver. Avec les travaux d'agrandissement du Multi-accueil « Le Chalet », cette bonne nouvelle va dans le sens de la qualité d'accueil et d'enseignement que Brou réserve à ses petits concitoyens. Qui sont également choyés grâce aux conséquents travaux du stade municipal que vous pouvez découvrir en images. Les petits comme les plus grands profiteront bientôt de cette belle structure à l'école, au collège ou dans leurs associations.

Notre patrimoine n'est pas en reste avec la restauration de notre église ou de l'Ozanne dans la traversée de Brou et le long des lavoirs du Bief. Et les "chantiers" ne sont pas que sous la forme de travaux : la refonte du site Internet, la création d'une application mobile et l'évolution de la Maison France Services sont des sujets tout aussi importants pour toujours mieux vous informer et vous servir.

Nos seniors ont également pu profiter d'animations durant la Semaine Bleue et réviser le code de la route ou profiter d'un moment convivial et festif en musique.

Bienvenue aux nouveaux responsables de la médiathèque et des espaces verts qui, avec leur regard neuf sur notre commune, vont être source de beaux projets.

Que cet automne soit doux à Brou. Prenez soin de vous avant l'hiver !

L'équipe municipale



TRAVAUX : à quoi va ressembler le nouveau plateau sportif ?

Le 2 avril dernier débutaient les travaux de la 3^{ème} et dernière phase de l'ambitieux projet de construction, rénovation et reconstruction des équipements sportifs avec l'aménagement d'un tout nouveau plateau sportif à côté de la salle des sports (rue de Mottereau).

Ce chantier, initialement prévu pour 5 mois, voit son ouverture retardée en raison des intempéries et du seuil réglementaire des portances sur les différents terrains qui n'a pas été atteint dans les temps escomptés. La réception du chantier est donc repoussée de plusieurs semaines.

Ces nouveaux équipements, qui représentent un coût prévisionnel de 2 270 000 € HT, subventionnés à hauteur de 60% par l'État, la région, le département et la FFF (Fédération Française de Football), seront entièrement sécurisés et clos avec un système de contrôle d'accès. Le site sera donc accessible qu'aux établissements scolaires et aux associations. Il sera composé d'une piste d'ath-



létisme de 250 m avec 4 couloirs et une piste de 100 m avec 5 couloirs, un terrain de foot synthétique de 60x40 m, un terrain de foot en gazon naturel de 95x80 m avec des

butts à 11 et à 8, une aire de lancer de poids, de saut en hauteur et en longueur et une nouvelle tribune avec une accessibilité PMR. Une sente piétonne, éclairée par des lampadaires led à détection, sera attenante au plateau sportif pour rejoindre le centre-ville depuis la rue Marcel Bordet jusqu'à la rue du Perche.



Une cuve de 50 m³ dédiée à l'arrosage du terrain a été installée. Il y aura des mains courantes autour de chaque terrain et de nouveaux projecteurs led sur des mats plus hauts ont été mis en place à l'aide d'une grue.

Le 27 août dernier, le maire, Philippe Masson, accompagné de son adjoint aux travaux Patrick Caillard et d'élus, a reçu les principales des collèges Florimond Robertet et St-Paul ainsi qu'un professeur d'EPS, les directrices des écoles Jules Verne et St-Paul et l'association l'Étoile de Brou Football, pour une visite du chantier. Ce fût l'occasion de leur présenter la maquette 3D transmise par PMC Études (maîtrise d'œuvre du projet), ainsi que les différentes techniques utilisées pour ces nouveaux aménagements avec les explications de Gérard Fourment, chargé de projets (PMC Études). En effet, c'est en concertation avec le club



© Mairie de Brou - maquette réalisée par PMC Études

de football de l'Étoile de Brou, les écoles et les collèges, que la municipalité a pu dresser le cahier des charges de ce vaste chantier qui répondra aux normes environnementales et aux besoins techniques pour la pratique des différentes disciplines.

Ces nouvelles infrastructures extérieures vont permettre notamment aux footballeurs de pratiquer leurs activités tout au long de l'année, ce qui va libérer des créneaux au gymnase au bénéfice d'autres associations sportives (hormis pour les plus jeunes qui conserveront bien sûr leurs créneaux en intérieur).

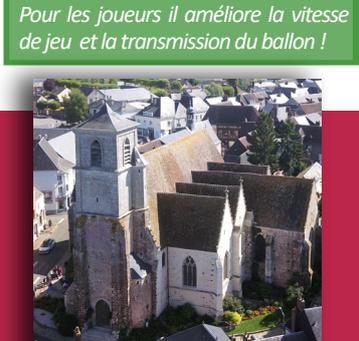
Philippe Masson espère qu'une association d'athlétisme pourra ouvrir une antenne à Brou pour profiter de ces installations de grande qualité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une nouvelle technologie a été utilisée pour la réfection du terrain de foot enherbé : la pelouse hybride. Il s'agit d'un gazon naturel enraciné dans un substrat artificiel - Substrat S.1 (sans terre végétale) composé de sable de silice, d'amendement organique, de fibres synthétiques polyester et de matières organiques mycorrhisées, zéolithe.

L'avantage principal de cette technologie est d'offrir jusqu'à 3 à 4 fois plus de jeu qu'un gazon naturel standard notamment grâce à sa résistance au piétinement et son faible taux d'arrachement de la couverture herbacée lors des tacles, par le renforcement du substrat avec les fibres synthétiques. De plus il est résistant à toutes conditions météorologiques et permet de jouer sur les 4 saisons sans trêve hivernale grâce à un drainage et une perméabilité renforcés par les matériaux siliceux. Enfin plus de boue grâce à l'absence de terre végétale, donc des vestiaires plus propres ! Pour les joueurs il améliore la vitesse de jeu et la transmission du ballon !



Brou Infos Automne 2024

Directeur de la publication : Philippe Masson
Conception, Rédaction, Mise en page : Sandra Lesage
Dépôt légal : 707
Tirage : 2 200 exemplaires
© Mairie de Brou, Impression : Brou Publicité
Vous n'avez pas reçu le Brou Infos ? Contactez-nous au 02 37 47 70 81 ou communication@brou28.com

Point travaux : Église, MDA, SMAR, pôle petite enfance...

Brèves

Refonte du site Internet et prochainement une application mobile !

Vous l'avez sans doute déjà remarqué, notre site Internet a changé ! Nouvelle charte graphique, nouvelle mise en page et nouveaux accès rapides. Après l'incendie de notre hébergeur OVH nous avons perdu beaucoup de données qui sont toujours en cours d'actualisation. Cette refonte partielle ne concernait pas le contenu mais surtout une réorganisation des pages pour vous permettre de mieux retrouver les informations qui vous intéressent. Nous espérons que cette nouvelle version répondra à vos attentes ! N'hésitez pas à contacter le service communication pour mettre à jour vos informations ou pour figurer dans nos annuaires.



Vous êtes nombreux à parler de Panneau Pocket ! Sachez que d'ici la fin de l'année vous pourrez télécharger depuis votre Apple Store ou votre Play Store l'application mobile de la ville de Brou dans laquelle vous pourrez retrouver toutes les actualités et tout l'agenda du panneau lumineux et bien plus encore ... Nous vous préviendrons bien sûr dès qu'elle sera en ligne !

Service communication : 02 37 47 70 81
communication@brou28.com



22 mars 2024
Jazz de mars : Wax & Boogie



27 mars 2024
Le marché fête Pâques



2024
17 mai 2024
Les parcours du coeur scolaires



8 juin 2024
« Lever de rideau JO Paris 2024 » par le collège Florimond Robertet et les écoles Jules Verne et Lucie Aubrac



25 juin 2024
Cérémonie d'accueil des nouveaux broutains



24 juillet 2024
Visite du Préfet et du sous-préfet

Rendez-vous

Document terre saison 2024/2025

Vendredi 15 novembre 2024 : « Les Alpes, ambiance des cimes » de Marie-Thérèse et Serge Mathieu.

Vendredi 13 décembre 2024 : « Waorani, à l'orée d'un nouveau monde » de Caroline Lelièvre et Philippe Mistral.

Vendredi 3 janvier 2025 : « Les 3 Tchoum » de Michel Neyroud et Arsène Kapikian.

Vendredi 21 février 2025 : « En bonne compagnie chez les grandes personnes de Boromo » de Élodie Dondaine et Mathieu Villard.

Vendredi 14 mars 2025 : « Chili, la poésie des extrêmes » de Anouk Acker.

Entrée à 6,50€ par personne. Gratuit pour les moins de 6 ans / 2 € pour les moins de 18 ans / goûter offert. Infos en mairie.

Jazz de mars 2025

Notez bien la date du prochain concert de Jazz de Mars : **le vendredi 21 mars 2025.**

Nous accueillerons, pour cette nouvelle édition, le quintet « Quai de la Seine », issu d'une rencontre artistique et humaine entre cinq musiciens de la scène jazz parisienne. De la rumba aux balades manouche, en passant par le rock, les guitares se répondent avec agilité et nous invitent au voyage. Des solos captivants au saxo et à la clarinette, inspirés du jazz américain et des Balkans, sont portés par la contrebasse et la batterie pour vous proposer un «jazz neuf» qui s'écoute autant qu'il se danse ! L'ouverture de la billetterie est prévue fin novembre 2024. (www.jazzdemars.com).



14 août 2024
80^{ème} anniversaire de la Libération de Brou



7 Septembre 2024
Forum des associations

SOCIAL : retour sur la Semaine Bleue

Chaque année, le CCAS de Brou propose des animations aux seniors dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées. Cette année, une vingtaine de seniors ont participé à une séance de révision du code de la route, organisé en partenariat avec Groupama Prévention, le 1^{er} octobre à la salle des fêtes. L'objectif de cette animation était d'informer, d'échanger et de sensibiliser les seniors sur les évolutions concrètes et récentes de la réglementation. Il s'agissait aussi et surtout de rassurer les conducteurs et leur permettre de bénéficier des conseils des animateurs, le tout sans jugement et avec bienveillance. Une démarche

préventive et pédagogique avec en fin de séance un quizz d'une vingtaine de questions sur le code de la route, où tout le monde pouvait répondre de manière collective et participative. Les seniors ont également pu profiter d'une animation musicale le 4 octobre sur le thème des années



80 par Marc Le Corre alias Marco. Cette année l'Ehpad de Brou et de Courtalain ont pu participer à ce moment festif et convivial qui permet de briser la solitude des aînés dans nos milieux ruraux. Cette animation a rappelé de bons souvenirs à travers les chansons de Marco aux 80 aînés présents dans la salle des fêtes.



TRAVAUX : Restauration de l'église Saint-Lubin

En juillet dernier la municipalité a lancé un marché public pour la restauration de l'Église Saint-Lubin. Ces travaux qui ont débuté le 14 octobre dernier comprendront la restauration de la chapelle et du transept Sud, la mise en sécurité du clocher, la modification de la charpente et la restauration de la façade Nord de la nef.

Édifiée au XI^e-XII^e siècle, la nef que prolonge une abside semi-circulaire, est la partie la plus ancienne de l'église qui fut considérablement agrandie au XV^e et XVI^e siècles par la construction d'un large transept, formé de deux chapelles et d'un bas-côté Sud formant un alignement de pignons accolés aux rampants ornés de motifs feuillagés et terminés de chimères. Incendiée par la foudre en 1813, la partie haute du clocher, qui était une flèche élancée, a été remplacée par l'édification d'une tour carrée en calcaire percée d'abat-sons. Aujourd'hui, après une première phase de travaux en 2007, ce nou-

veau projet de restauration de l'Église vise à remédier aux détériorations des parois, des toitures et des vitraux, menacés par une dégradation continue, afin de préserver l'intégrité architecturale de l'édifice.



Durant une période prévisionnelle de 9 mois, de nombreux corps de métier vont participer à ce chantier d'envergure qui a été réparti en 6 lots : échafaudages - pierre de taille, charpente bois, couverture, ligne de vie, vitraux, serrurerie. Tailleurs de pierres, charpentiers, feronniers... de beaux métiers d'art qui vont œuvrer à la restauration de notre patrimoine broutain ! Vous ne verrez sans doute pas grand chose depuis la rue tant les

dispositifs de sécurité vont être importants : échafaudages, ligne de vie, filets, garde-corps, parapluie étanche,... tout sera mis en place pour que les artisans puissent œuvrer sereinement malgré la hauteur qui donnerait le vertige à plus d'un !

Et pour votre sécurité, nous vous informons que le stationnement place de l'Abbé Bourdoise et rue Bisson sera interdit durant toute la durée du chantier. Lors d'importantes livraisons pour le chantier nous serons dans l'obligation d'interdire momentanément la circulation rue Bisson et parfois rue de Châteaudun. Nous vous tiendrons informés en temps voulu. Nous vous rappelons que le chantier est strictement interdit au public et nous vous demandons de bien vouloir respecter le périmètre de sécurité mis en place. L'église restera ouverte mais les offices pourront être délocalisés dans les Églises de proximité en fonction de l'avancement du chantier.

TRAVAUX : on fait le point !

Les travaux de renaturation de l'Ozanne sont bientôt achevés !

Après avoir réalisé en juin les travaux sur les ouvrages permettant de caler les niveaux d'eau, les travaux sur l'Ozanne ont repris fin août pour une durée d'au moins deux mois. Le chantier a débuté en aval des 3 ponts, route de Vaugelan, au cas où les conditions météorologiques se dégraderaient : cette organisation s'est avérée payante au vu de la crue soudaine survenue le 26 septembre. Celle-ci n'a pas fortement perturbé le chantier : les banquettes réalisées se sont bien maintenues. Elles permettent de resserrer le lit du cours d'eau : au lieu de s'étendre sur une grande largeur, l'eau est plus haute et s'écoule plus vite dans ce nouveau lit ainsi rétréci. Ces mêmes banquettes seront créées sur le bief de Brou, le long de la promenade pour concentrer la veine d'eau l'été. Le futur lit viendra au plus proche des lavoirs en bon état en mémoire de leur ancien usage historique. Suite à la crue, les ajustements nécessaires seront également réalisés : notamment au niveau du déversoir. Il est plus facile de faire les adaptations nécessaires, l'entreprise étant encore sur place. Le chantier devrait s'achever au plus tard mi-novembre.



Illustration des banquettes créées : en amont du pont, route de Vaugelan

RAPPEL concernant l'obligation d'entretien des berges de rivière

La Police Municipale vous rappelle, conformément à la réglementation en vigueur (Article L215-1 à L215-18 du Code de l'environnement), que l'entretien des berges de la rivière l'Ozanne, passant à Brou, incombe aux propriétaires riverains. Cette obligation vise à préserver la qualité des écosystèmes, à prévenir l'érosion des sols et à garantir la sécurité des biens et des personnes.

En tant que propriétaire riverain, vous êtes tenus d'effectuer régulièrement les actions suivantes :

- Débroussaillages et élagages de la végétation envahissante ;
- Enlèvement des embâcles, débris et déchets pouvant favoriser les inondations ;
- Vérification de la stabilité des berges et réalisation des travaux nécessaires pour prévenir leur dégradation.

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des risques environnementaux importants et vous exposer à des sanctions administratives.

Nouveaux emplacements de stationnement à la Maison des Associations (MDA) :

Ouverte il y a quelques mois, nous avons dû réglementer les conditions de stationnement rue Marcel Bordet aux abords de la MDA. En effet, du fait d'une fréquentation accrue certains jours de la semaine nous avons constaté que les usagers se stationnaient sur les trottoirs. Or cela est strictement interdit ! Vous risquez une amende forfaitaire de 135€. De plus cela gênait les piétons qui devaient emprunter la chaussée. C'est pour cette raison que la municipalité a fait réaliser des emplacements de parking matérialisés par un marquage au sol. Nous rappelons qu'à présent la priorité revient au véhicule qui n'a pas d'obstacle sur sa voie. Celui qui rencontre un obstacle doit s'arrêter et céder le passage aux véhicules venant en face.



Zoom sur...

Maison France Services : vers de futures évolutions...

Espace social et de services, MSAP, MFS, les bureaux du Passage au fil de l'eau ne cessent d'évoluer et de proposer de nouveaux services de proximité. Face à ce constat, la commune aimerait proposer une meilleure adaptation des locaux aux besoins du territoire et un accueil de qualité. Pour cela, nous nous sommes positionnés sur un Appel à Manifestation d'Intérêts « France Services lieux innovants, lieux accueillants » (AMI). Porté par la banque des territoires, il s'agit de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour la transformation immobilière des lieux (diagnostic, plans d'aménagement, ...). J'ai le plaisir de vous informer que notre France Services est lauréate de cet AMI. Nous vous tiendrons informés de ce projet dans d'autres bulletins.

Portraits

Souhaitons la bienvenue à :



Marie Cerutti, nouvelle médiathécaire de Brou, qui nous vient d'Essonne (Orsay) où elle occupait un poste similaire. Son objectif : faire en sorte que les adhérents se sentent bien et qu'ils trouvent les livres qui leur correspondent ! Depuis son arrivée, fin juin, Marie a commencé par réaménager l'espace pour permettre aux lecteurs d'avoir un endroit convivial et accueillant pour leur donner envie de rester lire. D'ailleurs vous avez peut-être eu l'occasion de le voir mais plusieurs café/thé littéraires sont prévus (prochaine date le 23/11). Jeune femme dynamique de 34 ans elle ne manque pas d'idées pour rendre le lieu encore plus vivant. L'espace pour les enfants a également subi un relooking et permet d'accueillir des classes et du public pour des animations. N'hésitez pas non plus à lui faire vos suggestions et à vous tenir informés sur la page Facebook « Médiathèque au fil des pages » !

Infos : 02 37 96 08 10 - mediatheque@brou28.com

Horaires :

- Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 9h30-12h30 et 14h30-18h
- Vendredi : 15h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30



Maurice Bourdin, nouveau responsable du service des espaces verts, qui arrive de Nogent-le-Rotrou. Grand sportif de 45 ans, papa de 4 enfants et pompier volontaire à Nogent-le-Rotrou, Maurice a beaucoup de cordes à son arc ! Dans les espaces verts depuis l'âge de 17 ans il a parcouru les différentes branches du métier : green skyper dans un golf, chef de rayon en jardinerie, ouvrier en pépinière, gardien et agent d'entretien en espaces verts au sein d'une base de loisirs, moniteur d'atelier d'espace vert en ESAT... Il est venu à Brou dans un premier temps pour se rapprocher de son domicile, mais aussi pour partager son expérience et apprendre des uns et des autres : « j'aimerais faire en sorte que Brou continue d'être une ville agréable où il fait bon vivre, en apportant mon expérience et ma sensibilité tout en s'adaptant aux changements climatiques et aux habitudes de chacun. Merci pour votre accueil et votre confiance ».



ÉVÉNEMENTS :

Retour sur nos manifestations du Printemps/été 2024 :

Mars 2024, dans le cadre du Festival de Jazz en Réseau, le concert a ouvert les festivités avec le groupe Wax & Boogie Rythme Combo qui a enthousiasmé le nombreux public. Les incontournables de juin avec la fête de la musique et l'orchestre de Dominique Philippeau très apprécié du public et le barbecue organisé par l'UCIA. Deux jours plus tard le feu de Saint-Jean embrasait la Place de la Nation. Malgré une météo capricieuse durant les Estiv'Halles les animations ont eu lieu Place des Halles chaque week-ends : "Figures Libres" avec LECAP, le barbecue du 13 juillet animé par les Sapeurs Pompiers, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal populaire avec Ambiance Plus 28. Le 18 juillet, "Artistes en Liberté" avec la compagnie "Théâtre en Herbe" a offert une balade-spectacle pour tous les âges dans les rues et sites de la commune. Un concert avec le groupe Light'Up, organisé par Brou Dynamik, pour célébrer les 10 ans de l'association, a remporté un vif succès. Le marché nocturne avec la présence du groupe des Copains d'accords 28 clôture le mois de juillet. Début août la ferme animalière des Attelages Percherons d'Yèvres ravit toujours petits et grands. Chaque samedi matin

des déambulations musicales avec les Baluchards et les Gratte Loups ont animé le centre ville. L'atelier floral de Ros'Eglantine initiait les participants qui repartaient avec leur magnifique composition. Et pour clôturer, la Compagnie Axé Cirque animait la journée dédiée aux enfants avec un atelier aux arts du cirque, du maquillage et un spectacle.

Ces animations sont gratuites pour le public et offertes par la commune en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et l'action PACT.

La 14^{ème} édition du Forum des Associations, où un grand nombre était présentes, y compris celles de l'US Yèvres qui ont répondu favorablement à notre invitation, a enregistré un taux de fréquentation très satisfaisant. Cette journée, fort de son succès, a permis aux visiteurs de découvrir les nombreuses activités proposées.

Merci aux associations, aux bénévoles, aux participants, et aux services techniques de la commune pour la logistique et pour avoir contribué à la réussite de ces animations malgré une météo peu démente. Rendez-vous en 2025 avec de belles et grandes manifestations.

FT

ENFANCE - ENSEIGNEMENT :

Une bonne nouvelle pour l'école Jules Verne est tombée à la rentrée.

La mobilisation a payé, la classe menacée de fermeture à l'école Jules Verne a pu être maintenue ! Et c'est avec sérénité que Sylvie Viset, directrice de l'établissement et son équipe pédagogique ont pu aborder la rentrée grâce à l'annonce de la réouverture d'une classe. L'équipe a ainsi accueilli une nouvelle collègue, Camille Caillon, qui remplace en CE1/CE2 Nathalie Drou-Leroy. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette bonne nou-

velle pour la qualité de l'enseignement que nous offrons aux petits broutains.



Le nouveau Pôle petite enfance prend forme :



Nous vous l'annoncions dans le précédent Brou Infos Printemps/été, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun en partenariat avec la CAF 28, la Protection Maternelle Infantile 28, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la région Centre-Val de Loir s'est engagée dans la création d'un pôle petite enfance à Brou qui regroupera le multi-accueil "Le Chalet" et le RPE (Relais Petite Enfance) intercommunal. La première phase de ce chantier qui consistait à réaliser une extension attenante au multi-accueil actuel

touche à sa fin. Les travaux, qui vont se terminer à la fin du mois, vont laisser place à l'aménagement des lieux et d'ici quelques semaines les enfants et les professionnels pourront s'installer dans leurs nouveaux locaux spacieux, lumineux et fonctionnels, tout en gardant sa vocation familiale.

Le bâtiment offrira une grande salle d'activité avec des espaces adaptés au développement et au bien-être de l'enfant, un espace restauration dédié avec son local cuisine, des dortoirs pour les plus petits, les moyens, les grands, un bureau pour la directrice, une buanderie, un local rangement, une salle pour le personnel... le tout aménagé avec du nouveau mobilier et une diversification du matériel pédagogique pour favoriser l'éveil des enfants, indique Philippe Masson, vice-président de la CdC du Grand Châteaudun en charge de l'enfance.

La phase 2, qui pourra démarrer dès le déménagement terminé, concernera la réhabilitation de l'ancien bâtiment du multi-accueil "Le Chalet" pour accueillir le RPE. Les travaux devraient se terminer en juin 2025.

À vos agendas

ÇA BOUGE À LA MÉDIATHÈQUE "Au fil des pages"

Voici le programme des prochaines animations 2024 :

► **Mercredi 23 octobre de 13h30 à 14h30** : Atelier d'Halloween - Gratuit, sur inscription, âge minimum 5 ans.

► **Samedi 23 novembre de 14h à 15h** : Café /Thé coup de coeur, venez échanger sur les livres qui vous ont plu. Sans inscription, public adulte.

► **Mercredi 18 décembre de 13h30 à 14h30** : Atelier de Noël pour les enfants, réalisation d'une lanterne décorative.

Gratuit, sur inscription, à partir de 7 ans.

Pour connaître les prochaines animations de la Médiathèque, abonnez-vous à la page Facebook.

Horaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 9h30-12h30 et 14h30-18h

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 9h30-12h30

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 24 novembre 2024.

Tout comme l'année dernière, les personnes de plus de 70 ans auront le choix entre le bon cadeau ou la participation au repas.

Nous vous précisons que les bons cadeaux sont envoyés automatiquement à toutes les personnes ne s'étant pas inscrites au repas. Les inscriptions se feront le 23 octobre 2024. Passé ce délai, il n'y aura plus de possibilité de s'inscrire.

Informations pour l'inscription :

Personnes nées avant le 31 décembre 1954

► **Mercredi 23 octobre** à la salle des fêtes de 10h à 12h et de 14h à 16h.

► Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes gens et les jeunes filles **âgés de 16 ans** sont priés de se faire recenser à la mairie de leur domicile **dans les trois mois suivants leur date d'anniversaire** (mais pas avant leur date anniversaire). Se munir du livret de famille, un justificatif de domicile et sa carte d'identité.

CIMETIÈRE DE VILLOISEAU : CONCESSIONS FUNÉRAIRES ÉCHUES

Le concessionnaire ou à défaut ses ayants droit, sont invités à contacter la mairie pour procéder au **renouvellement de la concession**, sous peine d'être reprise par la commune.
02 37 47 07 85

RESTEZ INFORMÉS EN CONSULTANT RÉGULIÈREMENT :